



CENTRE DE
RECHERCHE EN DROIT
ANTOINE FAVRE
UNIVERSITÉ SAVOIE
MONT BLANC



L'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACCIDENT DU TRAVAIL

DIALOGUE ENTRE DROIT COMMUN ET DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Journée annuelle du master droit du dommage corporel
Promotion Stéphanie Porchy-Simon

Photo de Jamielbros Berkut sur Canva Pro

Organisation : Laurence Clerc-Renaud / Responsable du master
droit du dommage corporel, maître de conférences
Contact : gestionnaire-cerdaf@univ-smb.fr



+ D'infos : www.fac-droit.univ-smb.fr

9h30 - Mots d'accueil : présentation de la marraine de la promotion 2022 et annonce du parrain de la promotion 2023.

9h45 - Introduction : **Stéphanie PORCHY-SIMON**, Professeure à l'Université Jean Moulin Lyon 3

I - L'articulation de la réparation après les arrêts d'assemblée plénière du 20 janvier 2023

10h15 - État des lieux.

Benoît MORNET, conseiller à la première chambre civile de la Cour de cassation

10h40 - État des vœux : Vers une réparation vraiment intégrale ?

Morane KEIM-BAGOT, Professeure à l'université de Strasbourg

11h05 - Les postes contestés du point de vue de la pratique.

Cécile LABRUNIE, avocate spécialisée en réparation du dommage corporel (victimes d'accident du travail et maladies professionnelles), Cabinet TTLA PARIS

11h30 - L'indemnisation du préjudice d'anxiété.

Martin ABRY-DURAND, juriste consultant, docteur en droit privé

Questions débat
Pause déjeuner 12h15

II - L'articulation des procédures

14h00 - Procédure pénale et procédure en reconnaissance de faute inexcusable devant le pôle social : stratégie procédurale.

Sahra CHERITI, Cabinet AGUERA (Lyon), avocate spécialisée en droit social,
Lynda LETTAT OUATAH, Avocate spécialisée en droit du dommage corporel (Lyon) membre de l'ANADAVI et du comité scientifique des états généraux du dommage corporel, co-responsable du Master Droit du dommage corporel.

14h45 - Procédure civile et procédure en reconnaissance de faute inexcusable devant le pôle social.

Isabelle DEFARGE, Conseillère à la chambre de la protection sociale, Cour d'appel de Grenoble.

15h10 - Harcèlement moral au travail : quelle procédure pour quelle indemnisation ?

Philippe DE CASTRO, avocat spécialisé en réparation du dommage corporel (victimes d'accident du travail et maladies professionnelles), Cabinet TTLA PARIS.

III - L'articulation des expertises - L'évaluation médicale en droit de la sécurité sociale et en droit commun

15h35 - **Pierrick VACHER**, Médecin légiste, Expert judiciaire et intervenant dans le Master Droit du dommage corporel

16h00 - **Aurélie COVIAUX**, avocate spécialisée en réparation du dommage corporel (Paris), membre de l'ANADAVI

16h25 - Intervenant en attente (avocat ou juriste de compagnie d'assurance)

16h50 Questions - débats
17h30 Clôture de la journée